

## Facture d'eau



Votre facture d'eau évolue !

Votre prochaine facture d'eau vous sera directement envoyée par le Trésor public fin décembre.

Elle évolue et intègre un nouveau moyen de paiement, le TIP SEPA.

Tous les autres moyens de paiement restent valables :

- En ligne sur l'E.A.U. (l'Espace Autogéré des Usagers)
- Par prélèvement mensuel ou semestriel
- En espèces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste agréé
- Par chèque à adresser au Trésor Public de Saint-Just-en-Chaussée
- En souscrivant à la E-facture

Le délai de paiement reste fixé au 31 janvier 2023.

Vous souhaitez des informations complémentaires ? Contactez nous par mail à [facturation@ccl-valleedoree \[dot\] fr](mailto:facturation@ccl-valleedoree.fr) ou par téléphone au 03 44 73 89 10.

Publié le 06/12/2022